

## LES COMMERÇANTS SUR CE PARCOURS

Épicerie Chez Martine : route de Briennon –  
03 58 45 25 52 – 06 73 49 79 42



Ce circuit est balisé :



Vous retrouverez d'autres idées de balades sur notre site [www.ccvannepaysothe.fr](http://www.ccvannepaysothe.fr) ou directement à l'accueil situé au 36-38 rue de la République – 89190 Villeneuve l'Archevêque



À Arces, partez à la découverte de l'église Saint-Michel datant du XVIII<sup>ème</sup> siècle et de la croix Saint-Ebbon

La petite fontaine alimentait autrefois un petit lavoir : elle se déverse dans l'étang. Elle fut restaurée en 2004.



## CONSEILS PRATIQUES :

Nous vous proposons un sens de parcours numéroté, qui peut toutefois s'inverser.

### POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sur les voies goudronnées, marchez en colonne, face aux voitures bord gauche de la chaussée (art. R 4 12-36).

En groupe, vous devez vous déplacer sur le bord droit de la chaussée (art. R 4 12-42). Respectez les consignes du code de la route.

Équipez-vous de bonnes chaussures de marche, de vêtements adaptés et prévoyez suffisamment d'eau même si le parcours vous paraît de courte durée.

### RESPECTEZ LA NATURE

Ne pas prendre ces sentiers les jours de chasse de début septembre à fin février.

Attention aux feux de friches.

Restez sur les sentiers délimités.

Passez à distance des animaux.

Ne jetez rien par terre (prévoir des sacs poubelles).

Évitez de traverser les champs, même s'ils ne semblent pas en culture.

Évitez de cueillir les fleurs et de piétiner les plantes. Certaines fleurs sauvages sont protégées.

La nature est fragile, prenez en soin.

### RESPONSABILITÉ

Le fait d'emprunter cet itinéraire n'engage en rien la responsabilité de son concepteur.

Ne pas jeter sur la voie publique. Recycler moi



RANDONNÉE N°

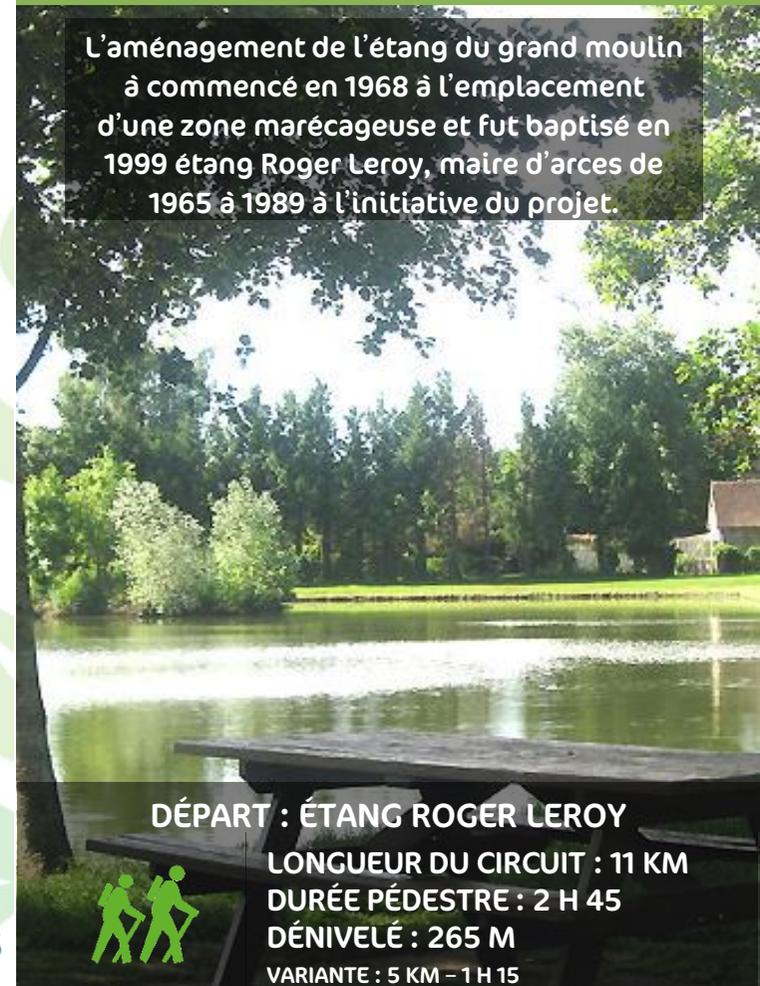
17



## À LA DÉCOUVERTE DE ARCES-DILO



L'aménagement de l'étang du grand moulin a commencé en 1968 à l'emplacement d'une zone marécageuse et fut baptisé en 1999 étang Roger Leroy, maire d'Arces de 1965 à 1989 à l'initiative du projet.



DÉPART : ÉTANG ROGER LEROY

LONGUEUR DU CIRCUIT : 11 KM

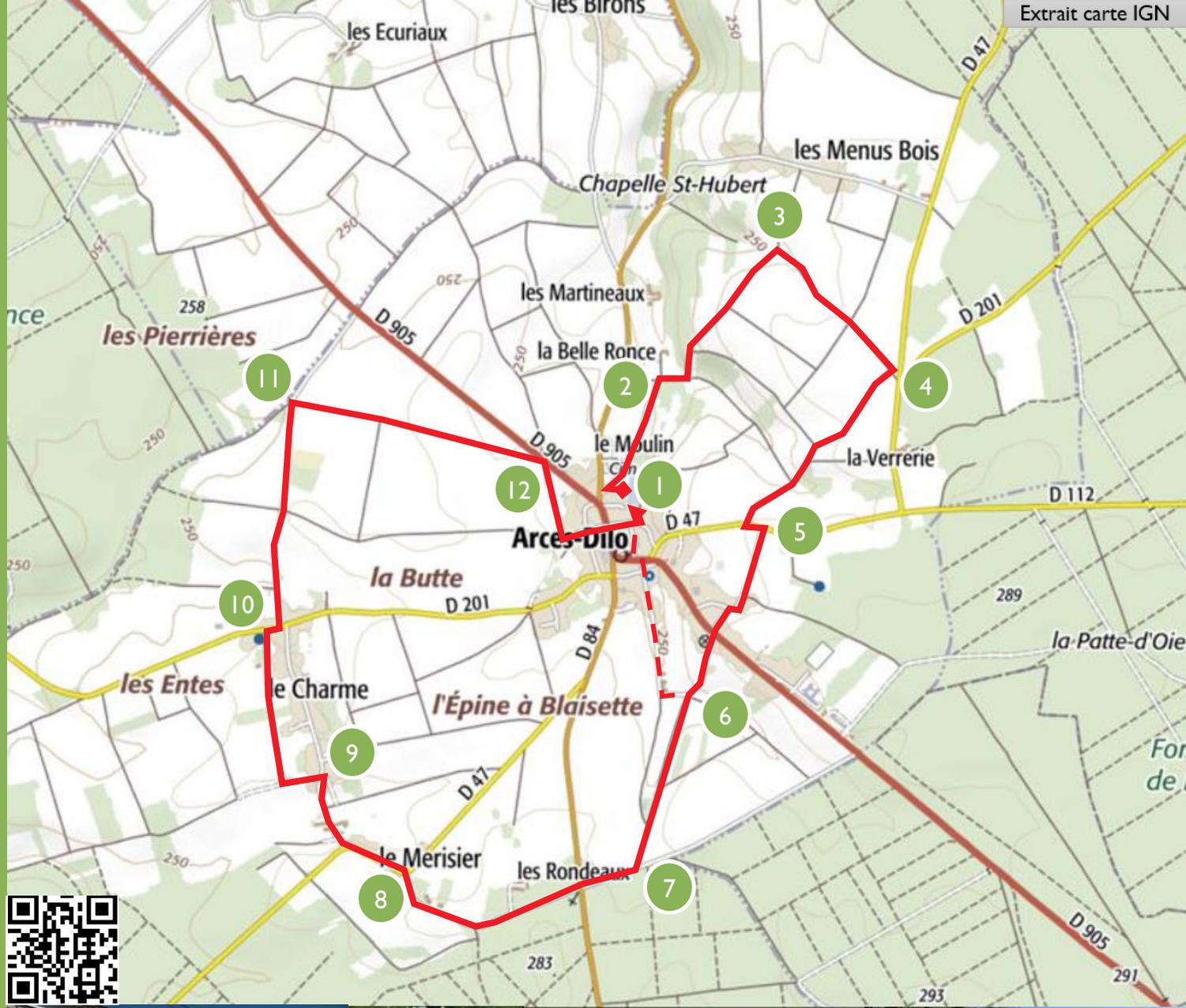
DURÉE PÉDESTRE : 2 H 45

DÉNIVELÉ : 265 M

VARIANTE : 5 KM – 1 H 15



- 1 **Départ Étang du Grand Moulin – Roger Leroy**  
Prenez à droite sur la rue du Grand Moulin jusqu'à **La Belle Ronce**.
- 2 Poursuivez sur votre droite et empruntez le raidillon sur votre gauche qui mène à **Les Menus Bois**.
- 3 Dans le fond du vallon, empruntez le chemin à votre droite qui vous conduira près de la route.
- 4 Poursuivez sur votre droite jusqu'à la route D47, bifurquez sur votre gauche (quelques mètres) en direction du **château d'eau**.
- 5 Prenez sur votre droite la rue et dirigez-vous à gauche à la patte d'oie jusqu'à la D905. Traversez la route et descendez la **rue**.
- 6 En bas de la rue, prenez le 2<sup>ème</sup> sentier à votre gauche. Remarquez le long du chemin sur votre droite **l'Étang Blaise**.  
  
- - - Variante : Continuez la rue jusqu'à la maison et rejoignez le cœur du village sur votre droite. Longez la Place du lavoir, tournez à gauche et traversez la route pour emprunter la rue des écoles. Au bout de la rue, tournez à droite et empruntez le chemin le long du ru face à la Petite Fontaine.
- 7 Empruntez la route sur votre droite et continuez tout droit jusqu'à la D47 que vous traversez. Admirez au carrefour **la croix de Saint Ebbon** sur votre gauche.
- 8 Traversez **le Merisier** et dirigez vous vers **Le Charme**.
- 9 Juste avant l'entrée du Charme, tournez à gauche, puis prenez le chemin sur votre droite jusqu'à la route.
- 10 Tournez à droite et prenez le Route Neuve face à la mare.
- 11 Prenez le 1<sup>er</sup> chemin sur votre droite après le petit bois.
- 12 Près de la D905, empruntez le chemin à droite et cheminez sur la gauche pour rejoindre les promenades. Traversez la route et descendez la rue d'en face jusqu'à La Petite Fontaine. Pour finir, longez le ru sur votre gauche qui vous conduira à l'étang.



La croix de Saint Ebbon érigée en 1863  
Saint Ebbon fut le 32<sup>ème</sup> archevêque de Sens, il mourut à Arces en 750 et fit don à la commune de 500 hectares de bois.

